

Comité de pilotage Natura 2000 des sites Massif de Fontainebleau

Compte-rendu de la réunion du jeudi 10 mars 2022

Lieu et heure : Mairie de Fontainebleau de 9h30 à 12h

Présents : Thierry MAILLES (Sous-préfecture de Fontainebleau), Hélène MAGGIORI (Mairie de Fontainebleau), Florent BESNARD (Mairie de Fontainebleau), Jean-Philippe SIBLET (ANVL), Guillaume LARREGLE (ANVL), Louis ALBESA (ANVL/LPO IdF), Timothée PALUSSIÈRE (CAMVS), Jérôme WEGNEZ (CBNBP), Emmanuel BERROD (CD77), Paul GODART (CD77), Marine LAUER (CNPf), Dorine NOUALLET (DDT77), Jessica STONINA (DDT77), Stéphanie DEWITTE (DDT77), Sylvie FORTEAUX (DRIEAT), Sophie POTIEZ (Fransylva), Alexandre EMERIT (PNRGF), Paul LAURAIN (SDIS77), Odile LOISON (Station d'écologie forestière), Cécile HIGNARD (Station d'écologie forestière), Céline DESPRES (RNR Marais de Larchant), Stagiaire (RNR Marais de Larchant), Bertrand DEHELLY (AFF), Berta LECHARTIER (Seine et Marne Attractivité), Marie-Solenne BERGANDI (Réserve de Biosphère), Virginie VEAU (ONF), Sarah CHARRE (ONF), Julien SIMON (ONF), Alexandre BUTIN (ONF), Caroline TURLESQUE (ONF), Morgane SOUCHE (ONF).

Excusés : Frédéric VALLETOUX (Mairie de Fontainebleau), Céline BOFARULL (ANVL), Béatrice RUCHETON (CD77), Virginie ROY (Université Paris-Est Créteil), Jean-François BOURDETTE (FFRP), Rozenn LE TOUZE (DDT91).

Ouverture du comité de pilotage par Madame Hélène MAGGIORI, Conseillère municipale Forêt et candidature UNESCO à la mairie de Fontainebleau, Madame Virginie VEAU, Directrice de l'agence ONF Ile de France Est et Monsieur Thierry MAILLES, sous-préfet de Fontainebleau.

Un diaporama détaillant les actions mettant en œuvre le DOCOB menées pendant l'année 2021 a été présenté par Guillaume LARREGLE et Morgane SOUCHE (voir fichier joint au compte-rendu).

- Introduction/rappel du dispositif Natura 2000 sur le site de Fontainebleau
- Présentation de l'équipe, rappel des enjeux
- Présentation du bilan de l'animation Natura 2000
 - Actions de gestion (les contrats N2000)
 - Amélioration des connaissances (suivis naturalistes)
 - Accompagnement des études d'incidences
 - Information, sensibilisation et communication
- Perspectives 2022

Questions diverses et remarques :

- Au sujet des futurs contrats Natura 2000, Dorine NOUALLET rappelle qu'à partir de 2023 la Région deviendra autorité de gestion et service instructeur, la DDT n'accompagnera donc plus les contrats. En attendant, la période de transition reste compliquée pour le montage des contrats : un contrat engagé en 2022 aura toujours une durée de 5 ans, mais devra être clôturé (travaux et facturation) avant juin 2024.
- Cécile Hignard indique être très contente du partenariat mené avec l'ANVL pour la mise en œuvre du protocole de suivi des landes. Cela a permis aux élèves de se confronter au terrain et rencontrer des professionnels et gestionnaires du site. Elle est partante pour relancer le projet.
- Concernant les actions de gestion sur le site Natura 2000, Alexandre EMERIT souhaite ajouter qu'un inventaire actuellement mené sur la platière de Meun (commune d'Achères la Forêt) a permis la découverte du Triton marbré. Des actions de restauration ont été réalisées sur le réseau de mares de la platière d'Ury. Aussi, une étude sur le vertigo a été menée sur le Marais de Larchant.
- Jean Philippe SIBLET profite de la présence de monsieur de sous-préfet pour faire passer des messages :
 - Il remercie et félicite l'équipe d'animation ainsi que les bénévoles et intervenants pour le travail réalisé qu'il qualifie d'exemplaire et qu'il faut maintenir,
 - Il est inquiet des conséquences de la loi 3DS,

- Les études menées montrent l'érosion en cours de la biodiversité ainsi il est important de pouvoir maintenir le niveau de travail qui est réalisé actuellement.
- Au sujet du pâturage, Jérôme WEGNEZ demande si un suivi a été réalisé et suivant quel protocole.
 - Guillaume LARREGLE précise qu'un protocole basé sur une déclinaison de Maciejewski a été appliqué sur la plaine de Macherin et à la Solle (2015, 2017 et 2020). Les résultats ont été présentés l'année dernière et montraient globalement un effet positif du pâturage. Il faudrait cependant préciser les effets sur les milieux sablo-calcaires.
 - Louis ALBESA rajoute que concernant la plaine de Chanfroy des naturalistes l'ont alerté sur une possible trop forte pression du pâturage.
 - Guillaume LARREGLE et Julien SIMON précisent qu'il peut y avoir un impact ponctuel en effet, ces naturalistes étaient passés sur le site peu de temps après le passage des brebis. Cependant globalement l'impact y semble positif puisque des botanistes y ont trouvé des espèces rares l'année dernière.
 - Julien SIMON rajoute qu'il est prévu de nouveaux suivis ainsi qu'un renouvellement des études du CBNBP. Cela permettra d'étudier l'impact du pâturage à Chanfroy et d'ajuster si besoin la pression de pâturage. Un groupe de travail est prévu à ce sujet.
- Jean Philippe SIBLET souligne qu'il est important de faire attention à ce qui se passe en périphérie du site également. Qu'il faut veiller à la cohérence des politiques publiques.

Conclusion du comité de pilotage par Virginie VEAU et Hélène MAGGIORI qui soulignent la qualité de l'animation et des actions entreprises et remercient les participants pour leur présence et les échanges.

La séance en salle est suivie d'une visite de la lande de la vallée chaude (Trois Pignons) afin d'illustrer les suivis qui y ont été réalisés en 2021.

